



TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un Spécialiste en politique et gouvernance de l'eau

Bureau / Unité / Projet	PNUD-Haïti / Résilience / Renforcement de la résilience climatique dans la région de Trois-Rivières en Haïti par la gestion intégrée des inondations
Lieu	PNUD/RBLAC/Haïti
Titre	Spécialiste en politique et gouvernance de l'eau
Type de Contrat	Contrat individuel
Domaine	Changement climatique, gestion de l'eau, environnement, ressources naturelles, biodiversité, aménagement du territoire, développement durable, politique publique et gouvernance
Langues demandées	Français et Créole obligatoires Anglais (atout)
Durée	3 mois

1. CONTEXTE

En tant que petit État insulaire en développement (PEID) et seul pays moins avancé (PMA) de l'hémisphère occidental, Haïti est particulièrement vulnérable au changement climatique. Cette vulnérabilité est aggravée par la pauvreté multi-dimensionnelle, des défaillances du système de gouvernance et les défis macroéconomiques de longue date auxquels le pays est confronté.

Les modèles climatiques prévoient que les conditions climatiques futures contribueront à l'augmentation du nombre d'inondations. Ces conditions comprennent des précipitations plus concentrées et plus intenses, ainsi qu'un réchauffement des températures. C'est pourquoi les plans nationaux d'adaptation d'Haïti ont donné la priorité aux actions de gestion des bassins versants, en particulier dans les régions du Nord-Ouest et de l'Artibonite, où se trouve le bassin

versant de Trois-Rivières (TR). Bien que le bassin versant des Trois-Rivières ne soit pas le plus grand du pays, sa population- répartie dans six villes et trois départements - est très vulnérable aux inondations fréquentes.

Les effets des inondations provoquées par le changement climatique sont exacerbés par une topographie abrupte et des paysages dégradés causés par des pratiques agricoles non durables et par la déforestation due au déboisement à grande échelle pour la production de charbon de bois.

Lors de fortes pluies et d'inondations, les zones dégradées subissent un ruissellement de surface accru, aggravé par la diminution de la capacité d'infiltration du sol en raison de la réduction du couvert végétal. Ces facteurs augmentent le flux d'eau dans les plaines de basse altitude, ce qui accroît le risque d'inondation pour la population vivant près du bord de la rivière, tout en intensifiant l'érosion des dépôts de sédiments du bassin versant sur le lit de la rivière. La pollution des ressources en eau douce qui en résulte accroît le risque de maladies transmises par l'eau et par des vecteurs (par exemple le choléra).

Le projet soutiendra le gouvernement haïtien dans la gestion des impacts des inondations induites par le climat sur le bassin versant des TR à travers la mise en œuvre d'une approche intégrée de la gestion des inondations. L'approche du projet comprend : i) la mise en œuvre de mesures d'adaptation basées sur les écosystèmes sous la forme d'activités de restauration et d'agroforesterie pour lutter contre l'érosion des sols causée par les inondations, pour réduire les risques sanitaires associés aux maladies transmises par l'eau et les vecteurs, et pour fournir des options de subsistance alternatives et résilientes au climat, aux communautés cibles ; ii) l'amélioration de la planification et de la gestion de l'utilisation des terres au niveau local pour des pratiques productives durables et résilientes qui se traduiront par une amélioration de la sécurité alimentaire ; et iii) le renforcement de la capacité des acteurs nationaux et locaux responsables de la prise de décision autour de l'utilisation des ressources en eau pour mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) résilientes au climat.

Actuellement, il n'existe pas de politiques et de cadres de gouvernance intégrés et sensibles au climat en matière de gestion de l'eau ou de gestion durable des terres en Haïti. Le pays ne dispose pas d'une législation globale sur la gestion de l'eau, d'un cadastre formel, d'une pratique standard pour les arrangements fonciers ou de stratégies pertinentes pour promouvoir la gestion durable des paysages. L'absence de cadre réglementaire et d'application des sanctions et des droits de propriété renforce également l'interprétation de l'accès libre aux biens communautaires, qui est aggravée par des barrières sociales telles que l'absence d'incitations privées au reboisement. En termes de gouvernance, il n'existe aucune structure administrative au niveau du bassin versant ou du sous-bassin versant, et il n'y a actuellement aucune association locale d'utilisateurs des ressources en eau, ni aucun autre comité communautaire ayant les compétences et les capacités nécessaires à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Ce manque de coordination et de contrôle verticaux se traduit par un soutien faible ou minimal des ministères de tutelle aux communautés locales, ce qui se traduit par un soutien limité aux associations d'agriculteurs pour mettre en œuvre des changements en matière de conservation ou de gestion des ressources en eau. Les contraintes de ces cadres politiques et de gouvernance - ainsi que l'intégration limitée

des enseignements tirés - ont engendré trois préoccupations majeures, à savoir : i) les instruments juridiques existants qui ne prennent pas en compte les menaces prévues du changement climatique ; ii) le manque de mise en œuvre et d'application de la planification de l'utilisation des terres qui a conduit à la déforestation et à la dégradation ; et iii) le manque de coordination entre les différents acteurs de la gestion des ressources en eau.

Le PNUD se charge de la mise en œuvre de la composante 3 du projet dans laquelle on abordera la problématique de la gouvernance de l'eau en Haïti, en particulier de l'eau douce, qui fait l'objet de préoccupations et d'un débat grandissant. Dans le cadre de cette mission, un cadre de gouvernance de gestion de l'eau inclusif et équitable sera développé pour le bassin versant des TR. Ce cadre aidera, par la suite, à constituer le Comité de gestion des ressources en eau du bassin versant (CWRMC), comité qui aura à travailler avec des représentants des secteurs productifs (par exemple l'agriculture), des utilisateurs des terres au niveau des sous-bassins et des associations d'utilisateurs des ressources en eau des sous-bassins (SCWRUA) pour atteindre deux objectifs principaux. Premièrement, ces groupes travailleront ensemble pour élaborer des plans de gestion intégrée des Ressources en Eau (GIRE) résilients au climat pour les utilisateurs finaux au niveau des sous-bassins et des bassins versants, qui favorisent la gestion durable des ressources en eau et une répartition équitable des ressources disponibles entre tous les utilisateurs. Les plans GIRE définiront les rôles et responsabilités des institutions et des acteurs de la société civile pour la gestion des ressources en eau (en complément de la gestion décentralisée des ressources en eau qui sera établie dans la loi sur l'eau). Ils promouvront également une approche de gestion du paysage qui sera liée à la mise en œuvre de plans communautaires d'utilisation des terres, en tenant compte de la dynamique de genre. Deuxièmement, le CWRMC, en collaboration avec les utilisateurs des terres concernés et les SCWRUA, veillera à ce que la gestion des ressources en eau dans le bassin versant prenne en compte les impacts du changement climatique, en particulier les impacts attendus au niveau du paysage ainsi que sur la dynamique des débits en amont et en aval. Une formation sur les plans de GIRE résilients au climat sera également dispensée en mettant l'accent sur l'application de ces plans dans la prise de décision. Le résultat combiné de ces actions sera l'établissement et le fonctionnement d'un cadre de gouvernance intégré qui contribuera à préserver une gestion durable et résiliente au climat des ressources en terre et en eau au-delà de la durée de vie du projet. Au cours de la mise en œuvre des activités, des efforts réfléchis seront déployés pour garantir une représentation, une participation et un leadership équitables des femmes. Les débats actuels sur la problématique de l'eau tournent autour de la gestion et de l'exploitation de cette ressource naturelle afin de bien les structurer et d'en tirer profit collectivement. Malgré tout, une prise de conscience réelle relative à la valeur de la ressource afin de lui donner un statut juridique reste toujours dans l'impasse. De ce fait, certains problèmes demeurent en rapport aux difficultés que pose l'absence d'une loi - cadre sur l'eau en Haïti et d'une gouvernance appropriée pour en favoriser une meilleure gestion. Dans le but de répondre aux multiples problèmes du secteur, plusieurs initiatives, évidemment fort intéressantes sont en cours dans le domaine de la gestion des ressources en eau en Haïti.

Fort de ce constat, le PNUD cherche à recruter un Spécialiste en politiques et gouvernance de l'eau pour l'élaboration de politiques et de proposition de législation en rapport aux ressources

hydriques et en gouvernance environnementale pour faciliter l'adoption d'une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le bassin hydrographique de Trois-Rivières en Haïti.

2. Objectif général

L'objectif global de la consultation est de renforcer les capacités nationales pour la mise en œuvre de la loi sur l'eau et de développer un cadre de gouvernance de la gestion de l'eau intégré et résilient au climat, ciblant les niveaux des bassins versants et sous-bassins versants du bassin versant de Trois-Rivières. Ainsi, la présente consultation vise à appuyer la mise en œuvre de la loi sur l'eau en Haïti en renforçant le cadre juridique, institutionnel et opérationnel pour une gestion intégrée, durable et résiliente au climat des ressources en eau, en particulier dans le bassin versant des Trois-Rivières. Le Spécialiste en Politique et Gouvernance de l'Eau accompagnera le Ministère de l'Environnement (MDE), la DINEPA et les parties prenantes concernées dans la définition et l'adoption d'un dispositif cohérent de gouvernance de l'eau, conforme aux exigences nationales et aux principes d'une gestion participative des bassins et sous-bassins versants.

3. Mandat et responsabilités du/de la consultant-e

Le/la consultante sera placé-e sous la coordination du chef de l'Unité Résilience du bureau du PNUD en Haïti, travaillera sous la supervision directe du chef de projet « Renforcement de la résilience climatique dans la région de Trois-Rivières en Haïti par la gestion intégrée des inondations » et devra travailler en étroite collaboration avec HEIFER International, le ministère de l'Environnement (MdE) et ses directions départementales du ministère de l'Environnement du Nord, de l'Artibonite et du Nord-Ouest.

Dans le cadre de cette mission, le Consultant aura, entre autres, à :

- Initier, en concertation avec les institutions concernées, une **analyse juridique et technique** des dispositions actuelles de la loi sur l'eau, afin d'identifier les ajustements nécessaires pour permettre une gouvernance efficace des ressources hydriques.
- Élaborer des **propositions de révision ou de nouvelles dispositions légales et réglementaires** visant à favoriser la mise en œuvre d'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau (GIRE) dans le bassin versant des Trois-Rivières et à l'échelle nationale.
- Soumettre au Gouvernement haïtien un **ensemble de recommandations formelles** accompagnant ces propositions pour faciliter l'adoption et l'application des mesures de gouvernance de l'eau.
- Mettre à jour et adapter le cadre de création des comités de bassins versants fourni par le Ministère de l'Environnement (MDE) pour les 31 bassins versants d'Haïti et procéder à la validation nationale, notamment dans le grand Nord et dans l'Ouest à travers un atelier par région. Le rapport de validation dans le Sud sera fourni par le MdE.

- Élaborer une **stratégie de structuration et d'accompagnement des Associations d'Utilisateurs des Ressources en Eau (AURE)**, à l'échelle des sous-bassins versants, favorisant la gouvernance locale et la participation citoyenne dans la gestion de l'eau.

Responsabilités spécifiques :

- Réaliser une **analyse comparative** des textes existants en matière de gestion de l'eau en Haïti et des pratiques internationales de GIRE applicables.
- Faciliter des ateliers de concertation avec les parties prenantes afin de valider les propositions d'amendement de la loi sur l'eau.
- Proposer des **outils de gouvernance participative** adaptés au contexte institutionnel haïtien.
- Assurer une collaboration constante avec les acteurs gouvernementaux, les collectivités territoriales, les organisations communautaires et les partenaires techniques et financiers.
- Appuyer la rédaction des documents de cadrage nécessaires à l'établissement des CGBV et des AURE, incluant statuts-types, règlements internes, modalités de fonctionnement, mécanismes de coordination et de redevabilité.

4. Livrables et modalités de paiement

No	Livrables	Échéanciers	% paiement
1	Rapport d'analyse juridique et technique sur les dispositions actuelles de la loi sur l'eau, incluant des propositions d'amendements ou de nouvelles dispositions adaptées au contexte haïtien et aux objectifs de GIRE.	1 semaine après signature du contrat	10% après validation
2	- Rapport de mise à jour et de validation du cadre national de création des comités de bassins versants, comprenant un guide de création, un modèle de statuts, un organigramme, les rôles et les responsabilités. - Cadre stratégique pour la création d'associations d'usagers des ressources en eau (AUE) dans les sous-bassins, y compris les principes de structuration, les outils de fonctionnement et les modèles d'intégration locale.	1 mois après signature du contrat	15% après validation

3	Propositions législatives et réglementaires sur l'eau soumises au gouvernement haïtien pour adoption, accompagnées de fiches explicatives.	Jusqu'à 2 mois après la signature du contrat	40% après présentation et validation qui intègrent les commentaires du PNUD et des parties prenantes
4	Rapport final consolidé comprenant tous les documents de travail, outils et mécanismes élaborés pendant la consultation et validés par les parties prenantes, les contributions des parties prenantes et les recommandations visant à assurer la durabilité des mécanismes proposés.	Jusqu'à 3 mois après la signature du contrat	35% après validation du rapport

N.B : Un atelier sera organisé avec toutes les parties prenantes pour la restitution de la loi-cadre sur l'eau.

5. Démarche méthodologique suggérée pour la réalisation de la mission

Le Spécialiste en Politique et Gouvernance de l'Eau adoptera une démarche participative, progressive et concertée, alignée sur les priorités nationales et les besoins spécifiques identifiés dans le bassin versant des Trois-Rivières. La méthodologie consistera d'abord en une analyse approfondie du cadre légal et institutionnel existant, en collaboration étroite avec le Ministère de l'Environnement (MDE), la DINEPA et les acteurs locaux, afin d'identifier les écarts, contraintes et opportunités pour l'application effective de la loi sur l'eau.

Sur cette base, le consultant formulera des propositions concrètes d'amendements ou de dispositions complémentaires pour faciliter l'adoption d'une approche de gestion intégrée des ressources en eau, notamment à l'échelle des bassins et sous-bassins versants. Il proposera également des mécanismes clairs pour la mise en place des Comités de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (CGBV) et des associations d'utilisateurs de l'eau, en conformité avec la loi et les bonnes pratiques de gouvernance participative.

Tout au long du processus, le spécialiste organisera des consultations ciblées avec les parties prenantes clés, assurera le partage régulier des versions préliminaires des livrables pour recueillir les commentaires, et proposera des ateliers de validation en vue d'une appropriation nationale des recommandations formulées.

6. Durée de la consultation

La période de la consultation s'étend sur 3 mois repartis en des jours de travail en cabinet (Home based) et des jours en mission dans les différentes communes. Le consultant devra séjourner

pendant au moins 15 jours dans l'ensemble des zones d'intervention du projet dans le bassin versant des Trois-Rivières pour mener des consultations, y compris des rencontres avec les différentes parties concernées. Tous les frais et coûts liés aux visites de terrain dans les départements de mise en œuvre du projet et dans l'Ouest, et à certaines activités comme atelier de restitution seront à la charge du consultant qui les prendra en compte dans son offre financière.

7. Profil du/de la consultant/te

Le/la consultant/te est doté(e) doit réunir dans son équipe de travail des compétences pluridisciplinaires dans les domaines de l'environnement, la gestion des ressources naturelles, l'hydrologie, géographie, droit de l'environnement, la gestion intégrée des ressources en eau dans le contexte de forte variabilité et changements climatiques.

Qualifications, compétences et expériences requises

Exigences minimales en matière d'éducation	▪ Diplôme supérieur (master ou plus) en sciences juridiques, droit de l'environnement, écologie, politique environnementale, géographie, hydrologie, génie rurale, gestion des ressources naturelles, politiques publiques et gouvernance ou dans un autre domaine connexe est requis
Minimum d'années d'expérience professionnelle pertinente	▪ 5 ans d'expérience (maîtrise) ou 10 ans d'expérience (licence), de préférence, dont un minimum de 3 an pertinent dans l'élaboration de loi-cadre, notamment dans les ressources en eau avec au moins deux (2) mandats pertinents ; ▪ Un minimum de 5 ans de travail ou d'expérience académique (enseignement et recherche) sur au moins l'un des sujets relatifs à la gestion de l'eau (politique environnementale, écologie, droit de l'environnement, Développement durable, Gestion et conservation des ressources naturelles, hydrologie, etc.) ; ▪ Expérience de travail avec des gouvernements de pays en développement dont Haïti et aussi en animation de dialogues multipartites ; ▪ Expériences dans le domaine de la gouvernance, politique et droit environnemental, ainsi que de la gestion des ressources naturelles ; ▪ Expérience en collecte de données dans le secteur des ressources en eau, d'identification et d'expérimentation de solutions novatrices ; ▪ Expérience en évaluation des savoirs locaux et le développement des mesures novatrices pour les améliorer en prenant en compte de l'aspect genre ; ▪ Une bonne connaissance et expérience des zones de travail du projet ; ▪ Expérience confirmée en préparation de rapports écrits de haute qualité de manière précise et concise ; ▪ Expérience de travail avec les communautés et acteurs locaux (agriculteurs, agricultrices, groupe de femmes, OCB, BAC, mairie, etc.) ;

	▪ Bonnes compétences en matière d'organisation, de gestion du temps et de facilitation ; ▪ Expérience dans la formulation et la revue de politiques publiques ; ▪ Expérience et compétence en analyse juridique et réglementaire ; ▪ Connaissance des conventions et accords mondiaux pertinents ; ▪ La connaissance / compréhension de la problématique de l'eau ; ▪ Compétence et expérience en renforcement de capacités des acteurs locaux ; ▪ Une expérience de travail avec le système des Nations Unies est souhaitable.
Compétences requises	▪ Communiquer efficacement par écrit à un public varié et large de manière simple et concise ; ▪ Excellentes aptitudes à la communication verbale ; ▪ Ayant la capacité de faire des présentations orales pour des publics pluridisciplinaires ; ▪ Capable de travailler dans un environnement sous pression, avec des délais serrés et fréquents, et de gérer plusieurs tâches simultanément ; ▪ Excellentes capacités d'analyse et d'organisation ; ▪ Exercer le plus haut niveau de responsabilité et être capable de traiter des questions confidentielles et politiquement sensibles de manière responsable et mature ; ▪ Se concentrer sur l'impact et les résultats pour le client et réagit positivement au retour d'information critique ; ▪ Une bonne connaissance du gouvernement, de la politique environnementale et du cadre juridique, ainsi que des mécanismes de gestion de l'environnement est fortement souhaitée ; ▪ Expérience de la collaboration avec des experts et des institutions nationales et internationales ; ▪ Avoir un moins un mandat similaire visant la révision du cadre légal en lien avec les risques climatiques ou les changements climatiques en général ▪ Connaissance des principaux logiciels (MS Office) ; ▪ Capacité à préparer des publications, des rapports et des présentations ; ▪ Capacité à travailler de manière indépendante
Langue(s) requise(s)	▪ Français et créole haïtien ; ▪ La connaissance de l'anglais est un atout majeur.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- CV détaillé du/de la consultant-e principal-e et des membres de son équipe prouvant au moins la réalisation de deux (2) mandats similaires ;
- Une proposition technique décrivant l'approche que le/la consultant(e) compte utiliser pour réaliser le travail ;
- Une proposition financière dûment signée ;
- Les évaluateurs du dossier au sein du PNUD peuvent demander (de manière ad hoc) tout autre document utile à la pré-évaluation de la pertinence de leur expérience, tel que des rapports, des présentations, des publications, des campagnes ou d'autres documents.

9. CRITÈRES DE SÉLECTION

- Proposition technique : 70/100
- Proposition financière : 30/100

Critères de sélection de la meilleure offre

Dès la publication de l'avis de marché, le/la consultant (e) individuel/le qualifié (e) est censé (e) soumettre les propositions techniques et financières. En conséquence ; les dossiers seront évalués en fonction de l'analyse cumulative selon le scénario suivant :

- 1- Réceptif/conforme/acceptable, et
- 2- Avoir obtenu la note la plus élevée parmi un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés propres à la demande de soumission. À cet égard, les poids respectifs des propositions sont les suivants :
 - Le poids des critères techniques est **de 70 %** ;
 - La pondération des critères financiers est **de 30 %**.

Critères	Poids	Max. Point
Qualification, compétence, expérience (basée sur CV et entretien, si nécessaire) et proposition technique	70%	100 points
a- Qualifications professionnelles, compétences et expérience en ce qui concerne le mandat		40 points
b- Méthodologie de l'approche pour la réalisation de la consultation, y compris, mais sans s'y limiter, (a) la stratégie d'engagement des parties prenantes, (b) la cohérence du calendrier proposé et de la		30 points

méthodologie, (c) les stratégies abordant les risques et obstacles possibles et les réponses de la direction, (d) la compréhension générale de la mission		
Financier (offre/offre inférieure*100)	30%	30 points
Les candidats sont invités à soumettre leurs propositions financières en gourde pour cette consultation en utilisant le modèle de proposition financière disponible ici: http://procurement-notices.undp.org/view_file.cfm?doc_id=45780. Toutes les propositions techniquement qualifiées seront notées sur 30 selon la formule fournie ci-dessous. Le maximum de points (30) sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions reçoivent des points selon la formule suivante : $p = y (\mu/z)$ où: p = points pour la proposition financière évaluée; y = nombre maximal de points pour la proposition financière; μ = prix de la proposition la moins chère; z = prix de la proposition évaluée.		
Total Score	Score technique * 70% + Score financier * 30%	

10. CONFIDENTIALITÉ ET INTÉRÊTS DE PROPRIÉTÉ

Le consultant ne doit pas, pendant la durée ou après la fin de la mission, divulguer des informations exclusives ou confidentielles relatives au service de conseil sans autorisation écrite préalable. Les droits de propriété sur tous les documents et pièces établis par les consultants dans le cadre de la mission deviennent et restent la propriété du PNUD.